



Réunion Arria du Conseil de sécurité

**“Integrating the Human Rights of LGBTI persons into the Council’s  
Mandate for Maintaining International Peace and Security”**

New York, le 20 mars 2023

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Nous remercions les États-Unis pour avoir convoqué cette séance que la Suisse co-parraine. Nous remercions les intervenants pour leurs exposés et réitérons le plein soutien de la Suisse pour le mandat de l’Expert indépendant sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre.

Madame la Présidente,

La Déclaration universelle des droits de l’homme dispose que tous les êtres humains « naissent libres et égaux en dignité et en droits ». De cette disposition, découle l’interdiction de la discrimination inscrite dans plusieurs conventions internationales. L’orientation sexuelle et l’identité de genre sont des motifs de discrimination interdits en vertu du droit international des droits de l’homme.

La protection des minorités et des groupes vulnérables représente une priorité pour la Suisse. Nous sommes préoccupés par le fait que partout dans le monde, les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI) continuent d’être victimes de stigmatisation, de formes multiples et croisées de discrimination et de violence, de préjugés et de criminalisation.

Ce qui est vrai en temps de paix s’aggrave en temps de conflit. Comme l’a constaté l’Expert indépendant, les personnes LGBTIQ+ sont confrontées à un impact différencié et disproportionné dans les situations de conflit armé. Il s’agit notamment de viols ou d’autres violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi que des tortures, des exécutions illégales, des persécutions et d’autres atteintes à l’intégrité physique et mentale. La Suisse rappelle que la violence sexuelle contre toute personne est une

violation grave des droits de l'homme et peut constituer un crime de guerre ou un crime contre l'humanité.

Les parties aux conflits dans le monde entier, les Etats en premier lieu, doivent répondre au besoin élevé de protection des personnes LGBTIQ+. Le droit international humanitaire impose un traitement humain et égal de toutes les personnes, qu'elles soient combattantes, civiles ou hors combat, et en toutes circonstances. Refuser aux personnes LGBTIQ+ la protection contre la violence et contre les distinctions défavorables, c'est leur refuser ce principe fondamental.

Madame la Présidente,

En tant que membre élu de ce Conseil, nous nous engageons afin que les activités des Nations Unies en matière de paix et de sécurité soient inclusives et répondent aux divers besoins de toutes les personnes touchées par un conflit, y compris les personnes LGBTIQ+.

Pour faire avancer cet objectif tout en gardant à l'esprit que les droits de l'homme s'appliquent à toutes les personnes, nous souhaitons aujourd'hui proposer les pistes d'action suivantes :

Tout d'abord, tous les acteurs et actrices concernés doivent être capables de comprendre et d'identifier les besoins et vulnérabilités des personnes LGBTIQ+. Cela signifie par exemple la mise en place de formations contextualisées à tous les niveaux, y compris dans les missions de consolidation de la paix et auprès des pays contributeurs en soldats et policiers ainsi qu'à l'attention des acteurs humanitaires. Une sensibilisation accrue au sein des missions de consolidation de la paix ainsi qu'auprès des pays contributeurs en soldats et policiers est indispensable afin de pouvoir proposer des réponses adaptées aux besoins de la population dans toute sa diversité. L'application d'une approche de genre basée sur l'agenda femme, paix et sécurité nous permet de comprendre d'autres dimensions de l'identité, la manière dont ces dimensions interagissent et les besoins et vulnérabilités qui en découlent. Cet agenda fournit en effet un cadre pour une perspective intersectionnelle.

Dans la même veine, il est nécessaire de mieux recenser les violences liées aux conflits auxquelles sont confrontées les personnes LGBTIQ+. Lors d'un événement sur l'égalité des genres organisé par la Suisse dans le cadre de la Commission de la condition de la femme cette année, l'une des panélistes a déclaré : *"Measure what you treasure"*. On ne dispose pas de données sur l'impact de différentes violations des droits de personnes LGBTIQ+, y inclus par rapport aux enfants. Cependant, en collectant ces données, il est indispensable de suivre une approche dite de "ne pas nuire" afin de mieux protéger les personnes LGBTIQ+.

Enfin, les droits des personnes LGBTIQ+ devraient être davantage intégrés dans les différents agendas de ce Conseil. La résolution 1325 suggère que le Conseil ne peut

travailler efficacement que s'il reconnaît la diversité au sein de la société dans laquelle il effectue son mandat de protection et de prévention. La participation des personnes LGBTIQ+ aux efforts de consolidation de la paix est essentielle pour garantir la transformation des préjugés sous-jacents qui alimentent la violence à leur égard.

Madame la Présidente,

Toutes les violations et attaques fondées sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou les caractéristiques sexuelles sont inacceptables. Il faut y mettre un terme et il faut surtout les prévenir. La communauté internationale en collaboration avec la société civile doit redoubler d'efforts pour promouvoir les valeurs de tolérance et l'intégration des personnes LGBTIQ+. Ce faisant, il nous faut également prendre en considération les connaissances et l'expertise locales. C'est ainsi que nous atteindrons notre objectif commun : garantir le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour toutes les personnes, sans distinction, indépendamment de leur orientation sexuelle réelle ou perçue, de leur identité et expression de genre ou de leurs caractéristiques sexuelles. C'est une condition *sine qua non* pour construire une paix durable.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Madam President,

We thank the United States for convening this meeting which Switzerland is co-sponsoring. We thank the briefers for their interventions and reiterate Switzerland's full support for the mandate of the Independent Expert on Sexual Orientation and Gender Identity.

Madam President,

The Universal Declaration of Human Rights states that all human beings "are born free and equal in dignity and rights". From this provision, the prohibition of discrimination is enshrined in several international conventions. Sexual orientation and gender identity are prohibited grounds for discrimination under international human rights law.

The protection of minorities and vulnerable groups is a priority for Switzerland. We are concerned that lesbian, gay, bisexual, transgender and intersex (LGBTI) persons around the world continue to be victims of stigmatization, multiple and intersecting forms of discrimination and violence, prejudice and criminalization.

What is true in times of peace is exacerbated in times of conflict. As the Independent Expert has observed, LGBTIQ+ persons face a differential and disproportionate impact in situations of armed conflict. These include rape or other sexual and gender-based

violence, as well as torture, unlawful killings, persecution and other physical and mental harm. Switzerland recalls that sexual violence against any person is a serious violation of human rights and may constitute a war crime or a crime against humanity.

Parties to conflicts around the world, particularly States, must respond to the high need for protection of LGBTIQ+ persons. International humanitarian law requires the humane and equal treatment of all persons, whether combatants, civilians or non-combatants, in all circumstances. To deny LGBTIQ+ persons protection from violence and adverse distinction is to deny them this fundamental principle.

Madam President,

As an elected member of this Council, we are committed to ensuring that the UN's activities on peace and security are inclusive and responsive to the diverse needs of all persons affected by conflict, including LGBTIQ+ persons.

In order to advance this goal while keeping in mind that human rights apply to all persons, we would like to propose the following courses of action today:

First of all, all actors involved must be able to understand and identify the needs and vulnerabilities of LGBTIQ+ persons. This means, for example, the implementation of contextualized training at all levels, including in peacebuilding missions and with troop and police contributing states as well as for humanitarian actors. Increased awareness within peacebuilding missions and among troop- and police-contributing states is essential to ensure that responses are tailored to the needs of the population in all its diversity. Applying a gender-approach based on the Women, Peace and Security Agenda allows us to comprehend other dimensions of identity, how these dimensions interact, and the specific needs and vulnerabilities. In fact, this agenda provides a framework for an intersectional perspective.

In the same vein, there is a need to better record conflict-related violence faced by LGBTIQ+ persons. At an event on gender equality organized by Switzerland on the occasion of this year's session of the Commission on the Status of Women, one of the panelists stated "*Measure what you treasure*". There is no data on the impact of different violations of the rights of LGBTIQ+ persons, including in relation to children. However, in collecting this data it is essential to take a "do no harm" approach in order to better protect LGBTIQ+ persons.

Finally, the rights of LGBTIQ+ persons should be more integrated in the different agendas of this Council. Resolution 1325 suggests that the Council can only work effectively if it recognizes the diversity within the society in which it carries out its protection and prevention mandate. The participation of LGBTIQ+ persons in peacebuilding efforts is essential to ensure the transformation of the underlying prejudices that fuel violence against them.

Madam President,

All violations and attacks based on sexual orientation, gender identity or sexual characteristics are unacceptable. They must be stopped and, above all, prevented. The international community in collaboration with civil society must redouble its efforts to promote the values of tolerance and inclusion of LGBTIQ+ persons. In doing so we must also take into consideration local knowledge and expertise. This is how we will achieve our common goal: to ensure universal respect for human rights and fundamental freedoms for all, regardless of their actual or perceived sexual orientation, gender identity and expression or sexual characteristics. This is a *prerequisite* for building lasting peace.

I thank you.